

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 SEPTEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le 16 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Tramayes, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel MAYA, Maire.

Etaient présents: Michel MAYA, Maurice DESROCHES, Gérard DESRAYAUD, Robert MAZOYER, Jean-Marie BERTHOUD, Cécile CHUZEVILLE, Véronique MAZOYER, Olivier PARDON, Cédric DUBOIS, Amélie AUCAGNE, Daniel GERBIER, Maurice AUCAGNE, Christelle STALLA.

Absentes excusées: Dominique BONNIN (pouvoir à Véronique MAZOYER), Anne ACCARY (pouvoir à Michel MAYA)

Secrétaire de séance : Amélie AUCAGNE

Membres en exercice : 15/ présents ou représentés 15, votants: 15

Convocation du 12/09/2016- Publication du 20/09/2016

Objet : Financement des travaux de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie

Monsieur le Maire rappelle qu'un projet de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie est en cours. Il présente à l'ensemble des membres du conseil municipal l'avant-projet détaillé réalisé par le cabinet CHAMBAUD ARCHITECTES. Le montant total estimé des travaux est de 1 260 608 €ht.

D'autre part il précise que par délibérations antérieures, le conseil municipal a déjà engagé les sommes suivantes sur le dossier :

Date délibération	Entreprise	Motif	Montant ht
29-04-2016	CHAMBAUD ARCHITECTES	Ingénierie	125 885 €
02-06-2016	SOCOTEC	Diagnostics amiante plomb	1 300 €
02-06-2016	APAVE	Coordination SPS	3 250 €
02-06-2016	DEKRA Industrie SA	Contrôle technique	4 950 €
08-07-2016	AIN GEOTECHNIQUE	Vérifications géotechniques	2 540 €
		TOTAL	137 925 €

De plus il convient de prévoir une dépense de l'ordre de 22 000 €ht pour l'assurance dommage ouvrage.

En conséquence, le montant total hors taxes des travaux de réhabilitation est estimé à 1 420 533 €ht. Compte tenu du fait que certains travaux liés à la gestion de l'énergie peuvent bénéficier d'un taux de TVA réduit, le montant total TTC des travaux de réhabilitation est estimé à 1 601 651 €TTC.

Pour financer cette opération, il serait possible de mobiliser les subventions suivantes :

Organisme	Opération	Montant
Etat	TEPCV	90 000 €
Conseil Régional BFC	Villages Avenir	400 000 €
Conseil Régional BFC	Amélioration du cadre de vie	22 000 €
Conseil Régional BFC	Appel à projet isolation extérieure matériaux biosourcés	65 000 €
Conseil Départemental	Appel à projet 2016	18 750 €
	TOTAL	595 750 €

Le solde du financement est obtenu par un emprunt de l'ordre de 1 005 901 € dont les annuités seront remboursées par les loyers.

Au vu de tous ces éléments, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de poursuivre l'opération de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie pour créer 10 logements.
- D'accepter le plan de financement tel qu'il est proposé.
- De demander au Conseil Régional Bourgogne Franche Comté une subvention de 400 000 € dans le cadre du dispositif « Villages Avenir ».
- De demander au Conseil Régional Bourgogne Franche Comté une subvention de l'ordre de 22 000 € dans le cadre du dispositif « Renforcer l'attractivité de l'habitat par l'amélioration du cadre de vie ».
- De demander au Conseil Régional Bourgogne Franche Comté une subvention de l'ordre de 65 000 € dans le cadre de l'appel à projet « Isolation extérieure par des matériaux biosourcés ».
- Donne tous pouvoirs au Maire et au Premier Adjoint pour mener à bien ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Michel MAYA




Certifié exécutoire pour avoir été
reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le ... 27 sept. 2016
et publié, affiché ou notifié le ...
Le Maire





915 - 27 09 2016 - 546